

AVIS N° AV-2023-023

Événement

Transfert des instruments financiers entre compartiments

- OBJET DE L'AVIS

Transfert des instruments financiers entre compartiments

- REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 2.5.5;

-Vu les dispositions de l'instruction N° IN 006/2019 de la Bourse de Casablanca du 27 Novembre 2019 relative aux modalités de transfert des instruments financiers entre compartiments;

- CONTENU DE L'AVIS

Suite à l'accord de la Bourse de Casablanca sur la demande de transfert de l'émetteur concerné, l'instrument financier ci-dessous sera transféré du marché principal vers le marché alternatif :

Libellé	Ticker	Nouveau Compartiment	Ancien Compartiment	Date d'effet
COLORADO	COL	Alternatif A	Principal B	10/04/2023